

Fin 2021, la reprise reste suspendue aux incertitudes liées à la crise sanitaire et au contexte international

Insee Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté • n° 31 • Avril 2022

En début d'année 2022, le nombre d'heures rémunérées dans la région accuse un léger repli. L'économie est marquée par une nouvelle vague épidémique et des tensions persistantes sur l'approvisionnement et le cours des matières premières, difficultés amplifiées par le contexte international.

Au quatrième trimestre 2021, l'économie régionale poursuit sa reprise. L'emploi en Bourgogne-Franche-Comté se stabilise sans avoir retrouvé son niveau d'avant-crise. Cependant, l'intérim est en nette croissance ce trimestre. Principal secteur concerné par les difficultés d'approvisionnement et la hausse du coût des matières premières, l'emploi dans l'industrie continue son repli. Le taux de chômage baisse fortement et est à son niveau le plus bas depuis 2008. Les défaillances d'entreprises demeurent faibles malgré l'arrêt progressif des mesures de soutien.

La vague Omicron provoque une nouvelle zone de turbulences

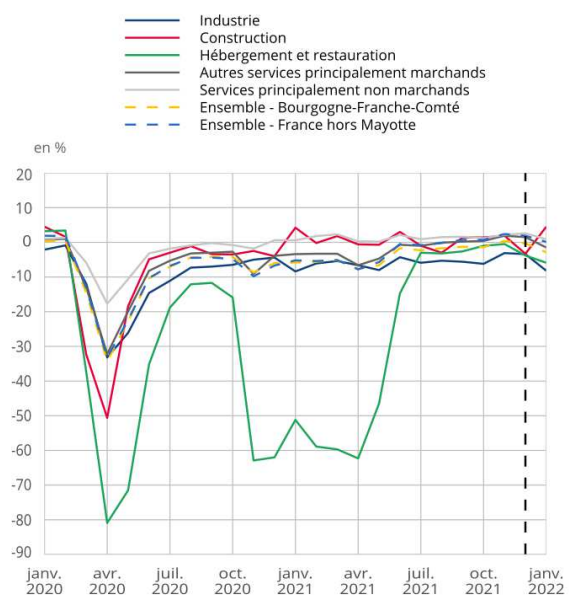
Le début d'année 2022 est marqué par une nouvelle vague épidémique et par une hausse des cours du pétrole. Des mesures d'endiguement sont mises en place en janvier (télétravail obligatoire, nouvelle fermeture des discothèques, passe vaccinal...). Elles entraînent un repli de l'activité économique. En Bourgogne-Franche-Comté, les heures rémunérées en janvier 2022 sont ainsi 2,9 % en dessous de leur niveau de janvier 2019 ► [figure 1](#).

Les secteurs de la construction et du tertiaire non marchand résistent. Le nombre d'heures rémunérées est supérieur de, respectivement, 4,5 % et 0,9 % à celui de janvier 2019.

À l'inverse les services marchands, qui avaient retrouvé leur niveau d'avant-crise à l'automne, se replient en début d'année, - 1,9 % en janvier. L'hébergement-restauration est particulièrement touché par les mesures sanitaires. Les heures rémunérées y sont 5,9 % en dessous du niveau de janvier 2019 alors qu'elles étaient quasiment revenues à leur niveau en novembre.

L'activité dans l'industrie reste toujours freinée par des problèmes d'approvisionnement. En janvier, le volume d'heures rémunérées est inférieur de 8,2 % à celui de deux ans auparavant.

► 1. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de 2019



Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré. Le trait en pointillé identifie la fin du 4^e trimestre 2021.

Source : Insee, Déclarations sociales nominatives.

Des dépenses par cartes bancaires dynamiques

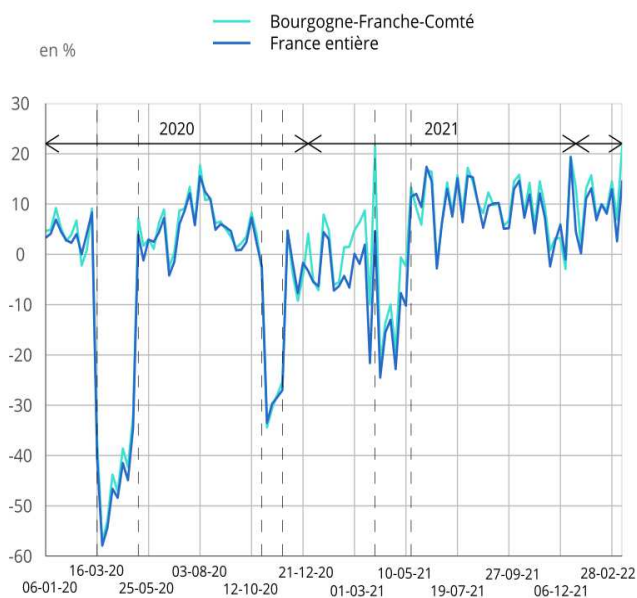
Les montants des transactions par cartes bancaires CB permettent d'estimer l'évolution de la consommation des ménages.

À l'automne 2021, ces dépenses ont été en moyenne près de 9 % supérieures à celles enregistrées à la même période d'avant-crise en 2019. La semaine du 20 décembre a été particulièrement favorable à ces transactions avec un bond de près de 20 %

► **figure 2.**

Le début de l'année 2022 reste sur la même dynamique avec des transactions supérieures de 11 % à la même période en 2019. Les dépenses ont progressé de manière significative en janvier et février, respectivement + 9,5 % et + 10,1 %. Le pic a été atteint au retour des vacances de février avec une hausse de plus de 20 % par rapport à 2019.

► 2. Évolution hebdomadaire des montants des transactions par cartes bancaires CB de 2020 à 2022 par rapport à la même semaine de 2019



Note : transactions par cartes bancaires CB en face à face qui n'incluent pas la vente à distance (internet). Les traits pointillés permettent d'identifier les périodes pendant lesquelles les commerces « non essentiels » étaient fermés sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Sources : Cartes Bancaires CB ; calculs Insee.

Avertissement : Les données utilisées proviennent du GIE Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire, à l'exception des transactions CB en vente à distance (internet). Elles sont issues d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité.

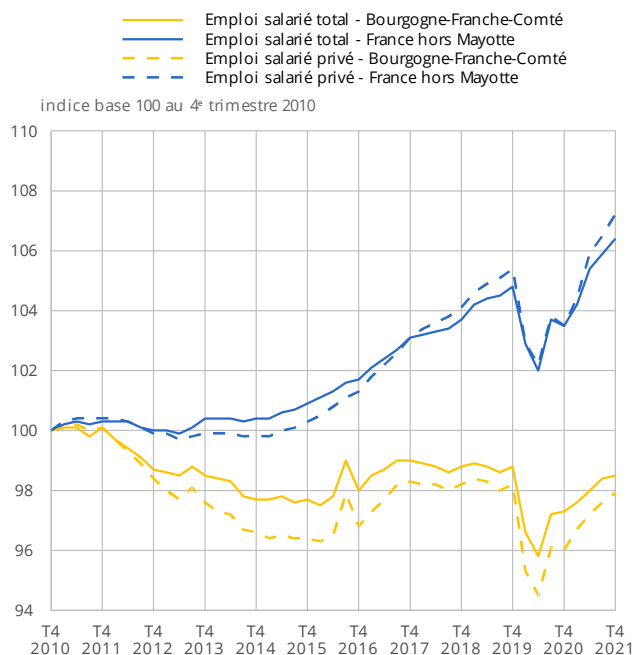
L'emploi se stabilise au quatrième trimestre

Après une progression continue sur les cinq trimestres précédents, l'emploi salarié en Bourgogne-Franche-Comté au quatrième trimestre 2021 se stabilise ► **figure 3.** L'emploi privé progresse de 0,3 %, soit 2 430 emplois supplémentaires. Le secteur public recule de 0,6 % et perd 1 490 emplois ► **figure 4.**

Au quatrième trimestre, tous les départements de la région gagnent des emplois, à l'exception de la Côte-d'Or, qui perd près de 1 200 emplois, notamment dans le tertiaire non marchand.

L'emploi total dans la région demeure légèrement en dessous de son niveau d'avant-crise, - 0,3 % soit 2 800 emplois.

► 3. Évolution de l'emploi salarié



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf-Caisse nationale, Dares, Insee.

L'intérim et le commerce, seuls secteurs en hausse ce trimestre

Seul secteur en forte croissance dans la région, l'intérim progresse de 7,3 % ce trimestre. Les intérimaires sont souvent les premiers à bénéficier de la reprise économique. La hausse de l'emploi se poursuit également dans le commerce (+ 0,6 %).

Dans les autres secteurs, les évolutions sont beaucoup moins marquées. L'emploi dans la construction se stabilise (+ 0,2 %). La situation s'oriente à la baisse dans les services marchands hors intérim, - 0,1 %, contre + 0,5 % au trimestre précédent. Toujours contraint par les difficultés d'approvisionnement, l'emploi industriel poursuit son recul avec une perte de 0,1 %.

Plus gros employeur de la région, le secteur des services non marchands perd 0,4 % ce trimestre après une hausse d'emplois de 0,3 % au troisième trimestre.

Nette progression de l'emploi intérimaire dans l'industrie

En cette fin d'année 2021, l'emploi intérimaire accentue sa progression entamée au troisième trimestre et augmente de 7,3 %. Le recours accru à l'intérim est surtout le fait du secteur industriel (+ 10,8 %) et plus particulièrement de la fabrication de matériel de transport (+ 34,5 %). Le tertiaire marchand, plus important employeur d'intérimaires en Bourgogne-Franche-Comté, gagne 6,2 % d'effectifs intérimaires ce trimestre. Au sein de ce secteur, les transports, le commerce et l'hébergement-restauration portent l'essentiel de la hausse, avec respectivement + 9,7 %, + 7,2 % et + 4,6 %.

L'emploi intérimaire augmente dans tous les départements de la région sauf en Côte-d'Or, où il se replie de 0,6 %. Il progresse, au contraire, nettement dans le Doubs (+ 17,0 %), le Territoire de Belfort (+ 14,2 %) et la Nièvre (+ 12,4 %).

L'emploi frontalier toujours en progression

En nette progression au quatrième trimestre (+ 2,9 %), les bourguignons-francs-comtois travaillant en Suisse ont atteint le nombre record de 41 000. Le Doubs, où réside 72 % des navetteurs de la région, gagne 800 travailleurs frontaliers. Ils sont ainsi près de 30 000. L'emploi frontalier progresse également dans le Jura et le Territoire de Belfort (+ 2,6 %).

De l'autre côté de la frontière, les cantons de Vaud et du Jura suisse bénéficient de cette progression, avec des hausses respectives de 4,1 % et 3,8 %.

Sur un an, le nombre de frontaliers habitant dans la région augmente de 6,7 %. Parmi les 2 500 navetteurs supplémentaires, près de trois quarts résident dans le Doubs. Le nombre de frontaliers travaillant dans le canton de Vaud progresse de 8,9 %, la plus forte hausse depuis 2012. Ceux travaillant dans le canton du Jura suisse augmentent également de façon conséquente (+ 6,9 %).

► 4. Évolution de l'emploi salarié (en %) et du taux de chômage (en point) par département au 4^e trimestre

	Effectifs	Emploi salarié		Taux de chômage		
		Évolution (en %)		Taux (en %)	Évolution (en point)	
		T4/T3	annuelle		T4/T3	annuelle
Côte-d'Or	217 000	- 0,5	+ 1,5	5,4	- 0,6	- 0,6
Doubs	193 800	+ 0,4	+ 0,6	6,7	- 0,6	- 0,5
Jura	86 700	+ 0,2	+ 1,4	4,9	- 0,5	- 0,6
Nièvre	65 400	+ 0,4	+ 0,9	6,1	- 0,6	- 0,2
Haute-Saône	66 400	+ 0,6	+ 1,1	6,5	- 0,5	- 0,3
Saône-et-Loire	185 500	+ 0,0	+ 1,9	6,1	- 0,6	- 0,6
Yonne	108 100	+ 0,2	+ 1,4	6,5	- 0,8	- 0,4
Territoire de Belfort	48 700	+ 0,7	+ 0,1	8,5	- 0,7	- 0,2
Bourgogne-Franche-Comté	971 700	+ 0,1	+ 1,2	6,2	- 0,6	- 0,5
France hors Mayotte	25 898 100	+ 0,4	+ 2,8	7,4	- 0,6	- 0,7

Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Sources : Insee, taux de chômage localisés ; Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf-Caisse nationale, Dares, Insee.

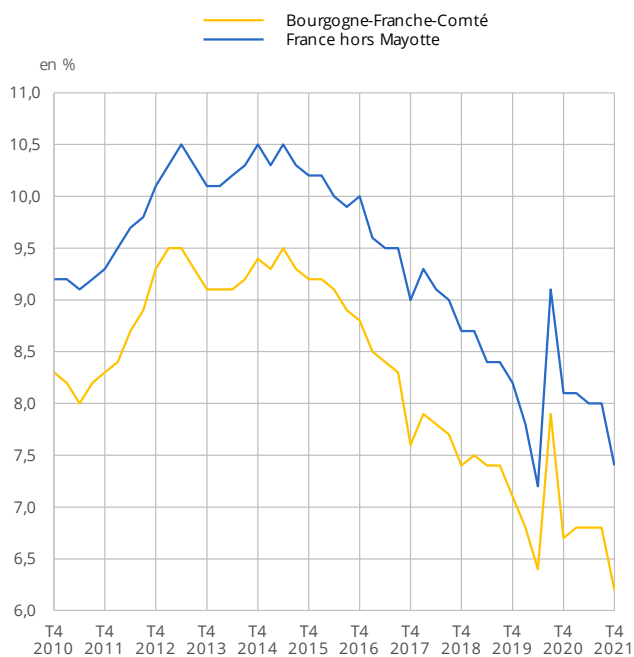
Nette amélioration sur le front du chômage

Au quatrième trimestre 2021, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 6,2 % de la population active en Bourgogne-Franche-Comté. Il est inférieur de 0,9 point à son niveau d'avant-crise et est à son plus bas niveau depuis 2008 ► **figure 5**. Après deux trimestres de stabilité, il décroît de 0,6 point entre le troisième et le quatrième trimestre 2021. Le marché du travail bénéficie en 2021 de la reprise progressive de l'activité économique. Il sort ainsi du contexte de la crise sanitaire qui avait conduit à un recul en « trompe-l'œil » du chômage fin 2020.

Avec un taux inférieur de 1,2 point au taux national (7,4 %), la Bourgogne-Franche-Comté se situe au troisième rang des régions les moins touchées par le chômage, derrière la Bretagne et les Pays de la Loire.

Sur un an, le taux de chômage baisse de 0,5 point dans la région contre 0,7 point au niveau national. Tous les départements de la région sont concernés par cette baisse. Soutenu en Saône-et-Loire, en Côte-d'Or et dans le Jura (- 0,6 point), le repli du chômage est plus modéré dans le Territoire de Belfort et la Nièvre (- 0,2 point) ► **figure 4**.

► 5. Évolution du taux de chômage depuis 2010



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Un nombre de demandeurs d'emploi désormais inférieur à celui de l'avant-crise

Au quatrième trimestre 2021, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) en Bourgogne-Franche-Comté régresse de 3,1 %, dans la continuité du trimestre précédent. Il s'établit ainsi à moins de 210 000 demandeurs d'emplois ce trimestre. Ainsi, pour la première fois, le nombre de demandeurs d'emploi devient inférieur à son niveau de fin 2019. Une diminution néanmoins un peu moins marquée que celle de France métropolitaine (- 3,6 %).

Cette amélioration est particulièrement prononcée pour les demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A), - 6 %. Leur nombre atteint un niveau inédit dans la région depuis 2011. Cette baisse touche toutes les tranches d'âge et particulièrement les moins de 25 ans (- 8,8 %).

Pour ceux exerçant une activité réduite (catégorie B et C), la situation est stable (+ 0,1 %), après plusieurs trimestres de forte hausse. Les plus de 50 ans restent les plus affectés, leur nombre augmente de 1,2 %.

La situation des demandeurs d'emploi de longue durée profite également de cette embellie et ce quelle que soit leur catégorie. Après une baisse de 3,3 % le trimestre précédent, la situation continue de s'améliorer, - 3,7 %. Sur un an, cette catégorie est en recul de 3,0 %.

Avertissement sur le marché du travail :

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comprises dans l'emploi à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en chômage partiel et en arrêt maladie). L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données durant la phase de montée en charge du dispositif.

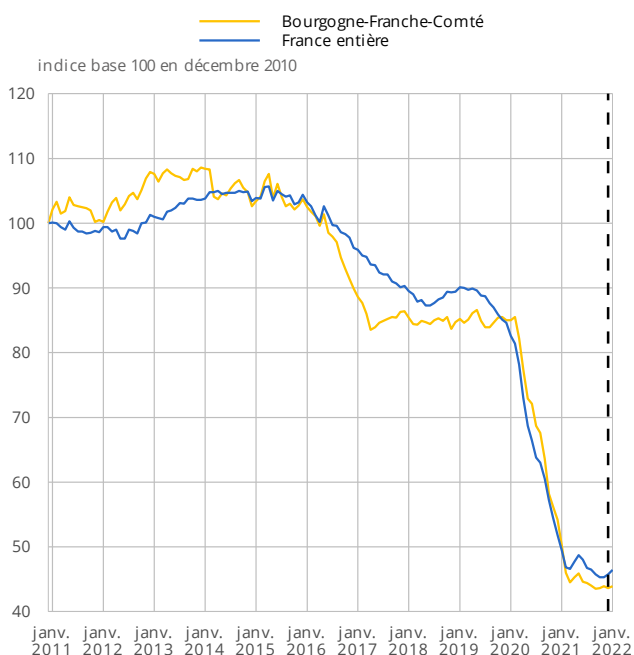
Des défaillances toujours très faibles

Malgré l'abandon progressif des dispositifs de soutien mis en place au plus fort de la crise sanitaire, les défaillances d'entreprises demeurent à un niveau historiquement bas au quatrième trimestre 2021 ► **figure 6**. Ainsi, un peu moins de 1 000 défaillances sont enregistrées au quatrième trimestre contre près de 2 000 fin 2019. Sur un an, leur nombre baisse de 0,9 %.

En Bourgogne-Franche-Comté, comme en France, le nombre de créations d'entreprises progresse ce trimestre (+ 2,2 %). 7 800 entreprises sont ainsi créées dont 4 800 micro-entreprises. La création de micro-entreprises augmente de 3,4 % contre seulement 0,4 % pour les autres entreprises.

Au niveau national, le rebond est légèrement moins important, + 1,9 % pour l'ensemble des entreprises et + 2,8 % pour les micro-entreprises.

► 6. Évolution des défaillances d'entreprises



Note : données mensuelles brutes au 31 mars 2022, en date de jugement. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. Le trait en pointillé représente la fin du 4^e trimestre 2021.

Sources : Fiben, Banque de France.



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- La croissance et l'inflation à l'épreuve des incertitudes géopolitiques, *Insee Note de Conjoncture*, mars 2022.
- *Insee Point de Conjoncture*, février 2022.
- Au 4^e trimestre 2021, l'emploi se stabilise dans la région, *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 151, avril 2022.
- Des indicateurs conjoncturels régionaux sont disponibles dans le Tableau de bord conjoncturel : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121815>

La construction de logement dépasse son niveau d'avant-crise

Entre janvier et décembre 2021, 11 000 constructions de logements ont débuté dans la région. Ce nombre de mises en chantier sur 2021 est ainsi supérieur de 12,2 % à ceux de 2020 et 2019. Après la forte baisse du nombre de logements commencés au premier semestre 2020, celui-ci augmente de nouveau alors qu'il a dépassé son niveau d'avant-crise dès le deuxième trimestre 2021. À l'échelon national, la situation est comparable, avec des mises en chantiers supérieures de 11,6 % au niveau d'avant-crise.

En 2021, 13 700 logements ont été autorisés à la construction en Bourgogne-Franche-Comté. La hausse du nombre de permis de construire est supérieure de 18,1 % comparée à 2020 et de 16,1 % par rapport à 2019. En France, la progression comparée au niveau d'avant-crise est plus limitée (4,1 %) ●

Frédéric Biancucci, Marie-France Pialle, Bénédicte Piffaut (Insee)

► Contexte international – En Europe, l'activité fragilisée fin 2021 par la dégradation de la situation sanitaire

Au quatrième trimestre 2021, l'activité économique a ralenti en Europe, et même reculé en Allemagne, en raison d'effets de rattrapage plus faibles qu'au trimestre précédent et d'une consommation des ménages fragilisée par les vagues épidémiques des variants Delta et Omicron. Par ailleurs, le PIB a rebondi dans les principales économies hors zone euro, stimulant la reprise du commerce mondial. Au premier semestre 2022, l'activité serait affectée par les conséquences de la guerre en Ukraine, en particulier via le renchérissement de l'énergie, ainsi que par des perturbations des chaînes d'approvisionnement, notamment liées à de nouveaux confinements en Chine.

► Contexte national – En France, l'activité a continué de se redresser fin 2021

Fin 2021, l'activité française a poursuivi sa reprise (+ 0,7 % au quatrième trimestre, soit un rebond du PIB de 7,0 % en moyenne annuelle en 2021 après sa chute de 8,0 % l'année précédente). L'empreinte sectorielle de la crise reste forte néanmoins, certains secteurs continuant de pâtir de la situation sanitaire (hébergement-restauration par exemple) ou bien des problèmes d'approvisionnement (industrie automobile). La consommation des ménages a continué de progresser (+ 0,5 %), notamment dans les services de transports et les services aux ménages, et ce malgré la hausse de l'inflation et l'émergence du variant Omicron en fin d'année. Au premier trimestre 2022 cependant, l'activité aurait ralenti, du fait de la dégradation de la situation sanitaire en janvier puis du déclenchement de la guerre en Ukraine fin février.

